



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 37585

Texte de la question

M. Jean Dionis du Séjour attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation des archives nationales. Les Archives nationales constituent le maillon essentiel dans la conservation et la transmission de notre mémoire collective. La situation alarmante de leurs locaux provoque une inquiétude en ce qui concerne la conservation de notre mémoire collective pour les générations futures. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il prévoit une annonce prochaine de création d'un nouveau site pour les Archives nationales afin de préserver le patrimoine national.

Texte de la réponse

Le Président de la République et le Gouvernement ont décidé la construction d'un nouveau centre des Archives nationales qui sera localisé sur le territoire de la commune de Pierrefitte, au terminus de la ligne 13 du métro, à proximité immédiate de l'université de Paris-VIIIe - Saint-Denis. Ce nouveau centre, d'une capacité de 320 kilomètres, aura vocation à accueillir l'ensemble des archives centrales de l'État depuis 1790 et permettra de faire face aux versements des trente années à venir. Les archives de l'Ancien régime et le minutier central des notaires parisiens resteront sur le site du centre historique des Archives nationales, dans le Marais. Le principe de la rénovation de ces bâtiments historiques est arrêté, même si leur rénovation ne pourra être pleinement menée à bien qu'après l'ouverture du nouveau centre et le déménagement des archives qui doivent le rejoindre. Un usage sera conservé au site de Fontainebleau où seront regroupées des archives sérielles susceptibles de faire l'objet d'une communication à distance. Dès cette année, les études de programmation seront achevées et il sera procédé au choix du maître d'oeuvre. La livraison du nouvel équipement est prévue pour 2009. Parallèlement, sera conduite la réflexion sur l'organisation et le statut des Archives nationales dans leur nouvelle configuration.

Données clés

Auteur : [M. Jean Dionis du Séjour](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37585

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2004, page 2887

Réponse publiée le : 25 mai 2004, page 3808